

*Conservation de l'énergie*

jourd'hui on se pose de sérieuses questions sur nos réserves de bois.

Quoiqu'il en soit, la politique du ministre m'apparaît purement et simplement comme une attitude d'autodéfense devant une situation qui risque de dépasser le gouvernement.

Même si les mesures préconisées peuvent aider un peu dans certains cas, il n'en demeure pas moins que la situation est précaire au plus haut point, et nous pourrions bien être actuellement sur un volcan qui a d'ailleurs déjà donné des signes d'activité subite et sérieuse.

Madame le président, je crois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous a prouvé ce soir par sa déclaration qu'il est très embarrassé et qu'il n'a pas confiance plus que de juste aux Canadiens comme consommateurs responsables.

● (2120)

*[Traduction]*

**M. l'Orateur:** Je crois comprendre, en conformité de l'ordre adopté aujourd'hui, que le reste de l'heure jusqu'à l'heure normale de l'ajournement, sera consacré aux questions adressées au ministre.

**M. Joe Clark (Rocky Mountain):** Monsieur l'Orateur, j'adresserais ma question au ministre de l'Environnement si elle était à la Chambre. Peut-être que son secrétaire parlementaire ou le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourrait y répondre.

A la page 20 de la déclaration qui rend un si mauvais service à l'éthique de la conservation, on indique que des normes seront établies en ce qui a trait aux automobiles pour imposer «une norme minimale de milles au gallon qui sera augmentée avec le temps».

Je vois que le ministre de l'Environnement vient d'entrer. Pour son information, je vais répéter la suggestion avancée dans la déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, selon laquelle l'un des changements consistera à établir des normes applicables au rendement des automobiles, soit «une norme minimale de milles au gallon qui sera augmentée avec le temps».

Je voudrais savoir du ministre de l'Environnement si cela signifie que le gouvernement songe sérieusement à faire supprimer les dispositifs de contrôle de la pollution des automobiles. Si tel est le cas, a-t-elle été consultée au sujet de la déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et quand entendra-t-on un énoncé de cette politique à la Chambre?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, si j'ai bien compris, c'est moi qu'il a été convenu d'interroger, et je serai heureux de répondre à la question du député. Sa question met le doigt sur un compromis qu'il nous est plutôt difficile de trouver, savoir que si nous soumettons la consommation du pétrole, une source non renouvelable d'énergie qui constitue la principale source d'énergie motrice au pays, aux normes d'élimination des émanations de plomb, par exemple, qui visent au contrôle de la pollution, cela entraînera une consommation beaucoup plus élevée de pétrole même si ce dispositif peut faire un bien considérable à l'environnement. C'est, bien sûr, parce que nous estimons que la situation au Canada était différente de celle des États-Unis que nous n'avons pas suivi l'exemple de ce pays à cet égard et que nous appliquons un ensemble différent de normes.

Cette mesure représente vraiment le compromis difficile que nous devons faire pour utiliser plus économiquement

une ressource rare; d'autre part, elle fait ressortir notre inquiétude face à un moyen de locomotion polluant.

Je devrais dire qu'en fin de compte la véritable solution à cette difficulté, ce serait de réduire le nombre de véhicules privés pour généraliser les transports en commun, notamment les véhicules qui fonctionnent à l'électricité, de préférence à ceux qui sont munis d'un moteur à combustion interne.

**M. Clark (Rocky Mountain):** Le ministre a négligé de répondre à ma question. Nous dirait-il ce qu'il adviendra à court terme des dispositifs anti-pollution installés sur les voitures au Canada? Nous dirait-il également si, pour préparer la précédente déclaration de ce soir, il a eu avec le ministre de l'Environnement une bonne discussion qui lui permette d'affirmer que ce qu'il nous annonce dans ce document est bel et bien la politique du gouvernement suivie par ce ministère?

**M. Macdonald (Rosedale):** Bien sûr que j'ai répondu à la question, monsieur l'Orateur. Il s'agit évidemment de la politique du gouvernement.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je suis sûr, en posant ma question, que le ministre sera sensible au désir de ma famille de collaborer aux mesures de conservation de l'énergie.

**M. Hees:** Regardez bien les Stanfield!

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, j'ai été déconcerté, quand j'ai appris comment ce raisonnement pouvait influer sur le marché. Je ne crois pas qu'elle ait des répercussions sur le marché du sous-vêtement, mais j'aimerais très sérieusement demander au ministre s'il peut nous expliquer pourquoi cette déclaration très générale a été différée jusqu'à ce soir. Elle a été repoussée pendant deux ans jusqu'à l'hiver 1974-1975, et encore, la saison est déjà avancée. Le ministre peut-il justifier son apparente lenteur, je dirais même sa négligence, à faire cette déclaration?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, le Bureau de la conservation de l'énergie a été créé à peu près à cette époque-ci l'an dernier et les cadres de cet organisme ont entrepris une vaste consultation tant auprès des provinces que d'autres personnes s'intéressant au domaine de l'énergie et de la conservation. Je suppose que si un nombre beaucoup plus grand de personnes et une bureaucratie plus considérable avaient été affectés à cette tâche, nous aurions pu procéder plus rapidement. Je ne prétends pas être parfaitement satisfait de la rapidité des progrès, mais j'espère que nous pourrons obtenir l'appui, et peut-être un appui manifesté très ouvertement, du chef de l'Opposition et de ses collègues. Blague à part, il s'agit d'un programme de conservation de l'énergie très important pour les Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, pour continuer sur le ton sérieux que le ministre a adopté, j'aimerais lui demander, à lui ou au leader du gouvernement à la Chambre, s'il peut nous dire pourquoi le gouvernement a présenté ce qu'on pourrait appeler je crois ses mesures fiscales bâclées concernant la conservation, comprises dans le budget, alors qu'il n'a pas présenté de politique fiscale d'ensemble sur ce problème.

Je demande également si le gouvernement va insister pour appliquer les mesures fiscales relatives à la conserva-